



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2006-01 du 03 Janvier 2006

Vu la Constitution du 2 décembre 1996, Considérant qu'il convient de désigner l'année 2006, qui sera celle du Sacre, conformément à l'importance de l'événement, Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde, Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons : Article premier L'année 2006 est désignée « année de toutes les splendeurs » L'Empereur de la Basse Chesnaie Frank-Marc 1er